



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Cluster Lumière à Lumiville 2015 L'éclairage des locaux d'enseignement en Rhône-Alpes : enjeux de confort et d'économie d'énergie



Intervenants : Laurent Chanussot (Rhône-Alpes Energie Environnement) • Carole Horlaville (Delta Dore EMS) • Henri Coulloume-Labarthe (Opus Light) • Philippe Raynaud (AERIS Concept) • Animation : Patrick Clert-Girard (Cluster Lumière) photo DR

Le Cluster Lumière a organisé une rencontre sur **l'éclairage des locaux d'enseignement, nouvelles pratiques dans le neuf et la rénovation**, lors du Salon Lumiville 2015, le mercredi 3 juin à Lyon. Cet événement était organisé en collaboration avec RhônAlpÉnergie Environnement.

A travers l'expertise de ses membres, le Cluster Lumière s'engage actuellement dans la réalisation d'un programme d'éclairages innovants dans les locaux d'enseignement de la région Rhône-Alpes, qui place l'accent autant sur le confort que sur l'économie d'énergie.

Dans cette région, **Laurent Chanussot (RhônAlpÉnergie Environnement)** estime le nombre de salles d'enseignement à 50 000, dont 26 % de lycées, 34 % de collèges et 40 % d'écoles primaires. Ce qui représente au bas mot une consommation de 50 millions de kW.h et un budget de 5 millions d'euros de consommation d'électricité pour les collectivités concernées.

Pour les lycées, la Région s'est dotée d'un plan de rénovation visant à réduire de 40% les émissions de CO₂ de son patrimoine en 2020, étant d'ailleurs déjà en passe de l'être (35 % à ce jour). C'est que les gisements potentiels d'économies d'énergie sont réels ! Pour ne parler que de l'éclairage, obtenir 80 % de réduction est tout à fait envisageable. La ville de Pau l'a fait. Des opérateurs privés en font régulièrement l'expérience, comme l'a expliqué **Carole Horlaville (Delta Dore EMS)**, fustigeant au passage la frilosité de la commande publique, aussi prompte selon elle à demander aux PME innovantes l'installation de démonstrateurs gratuits, qu'à attribuer les marchés aux candidats « moins-disant » et court-termistes.

L'enjeu de l'enseignement mérite mieux. Salles de classe, gymnases, couloirs : dans cette véritable « petite ville » que constitue l'établissement scolaire, la lumière est un élément important de la motivation des élèves : bien voir certes, mais aussi voir dans des conditions le plus proche possible de la lumière naturelle, en toutes circonstances. Les solutions sont aussi diversifiées que complémentaires, parmi lesquelles :

- **Henri Coulloumme-Labarthe (Opus Light)** rappelle que les LED évoluent constamment. Ils pourront demain être intégrés au vitrage. Leur longévité fait baisser de manière radicale le besoin de maintenance.
- **Carole Horlville** invite à utiliser au maximum l'éclairage naturel, aujourd'hui tout à fait gérable. « *Nous asservissons les stores selon les conditions météo, de manière à optimiser les apports solaires sur les périodes froides (hivers) et à les éviter en périodes chaudes. On peut économiser sur les postes chauffage et climatisation en utilisant la ressource naturelle gratuite que nous offre le soleil via son flux, à travers les surfaces vitrées. Si le bâtiment est conçu selon la RT 2012 en tenant compte des besoins bioclimatiques, l'enveloppe va permettre de profiter d'autant plus de cette source d'énergie gratuite.* » Pour les stores à lames orientables ou les brises soleil, l'asservissement est complété par la présence et la position du soleil, un algorithme de *suntracking* influençant l'orientation des lames de stores et brise-soleil (photo : ©Delta Dore).
- **Philippe Raynaud (Aeris Concept)** souligne combien les technologies de gestion des bâtiments conjuguent efficacité énergétique, sécurité et confort pour les usagers. C'est l'exemple de la salle de classe restée allumée, mais qui s'éteint seule. Ou les systèmes de variation de couleur. Ou encore ces stores qu'un traqueur solaire commande à distance. Mais attention, le contre-exemple est immédiat : le système conçu pour que les lampes s'allument dès que les stores s'abaissent... qui se révèle un vrai casse-tête lors des projections visuelles ! « *Le système de gestion, si efficace soit-il, doit donc toujours prévoir la possibilité d'être forcé manuellement. Désormais, les solutions sont plus simples, ne nécessitent pas de compétence spécifique et sont accessibles sur des pages web* », ajoute **Philippe Raynaud**.



Dès lors que les collectivités les acceptent, ces investissements laissent entrevoir des temps de retour de 10 à 15 ans, avec au bout du compte une qualité de prestation supérieure en termes de confort (une aide à la vision et à la concentration, ce qui est bien le moins en milieu scolaire). Et cette estimation est faite hors coûts de maintenance ; à performance égale, le retour sur investissement serait bien plus rapide. « *C'est pourquoi il est nécessaire de raisonner en coût global, et notamment de prendre en compte la baisse des postes de maintenance*, plaide **Laurent Chanussot**. *Les collectivités locales doivent jouer un rôle moteur. Les salles de classe sont un lieu de démonstration accessible aux entreprises locales, l'occasion d'impliquer les artisans électriciens locaux dans ces nouvelles technologies et de les faire monter en compétence. C'est un moyen de stimuler l'emploi local* ».

C'est toucher du doigt le besoin de formation pour pouvoir accompagner cette révolution de l'éclairage et assurer la qualité de maintenance, même délivrée des contraintes propres au remplacement des lampes fluorescentes. Pour **Henri Coulloumme-Labarthe**, « *ces perspectives passionnantes reposent sur un engagement fort des acteurs de l'éclairage, mais aussi des services techniques des collectivités, à monter en compétence pour répondre à ces défis audacieux, en mettant en œuvre concrètement ces technologies, riches de fonctionnalités mais complexes.* »

Sa propre société, de même qu'en formation initiale les partenaires du Cluster Lumière que sont l'INSA de Lyon et l'IAE de Lyon, dispensent aujourd'hui de telles formations, à des niveaux différents. Mais comme le fait remarquer **Bernard Dussuc, Maître de conférence à l'IAE de Lyon**, « *la profession peine à recruter, alors qu'elle offre de réels emplois hautement qualifiés* ». Comme quoi parler de locaux d'enseignement pousse rapidement à parler également de contenu d'enseignement.

Le Cluster Lumière est le réseau de compétences de la filière éclairage. Créé en 2008 à l'initiative de l'ENTPE, Philips, CCI de Lyon, Sonepar et CDO, il rassemble 170 adhérents représentant l'ensemble de la filière : fabricants de modules d'éclairage, laboratoires et centres techniques, bureaux d'étude et d'architectes, concepteurs éclairagistes, maîtres d'œuvre, installateurs et distributeurs. 75 % des adhérents sont des PME. Né à Lyon, le Cluster s'est rapidement ouvert à des entreprises de toute la France.

Ces entreprises et centres techniques se complètent parfaitement et développent des solutions d'éclairage innovantes, allant de la recherche à la production. Le Cluster Lumière les mobilise et stimule le travail collaboratif pour accélérer le développement des techniques innovantes d'éclairage (dont la technologie LED), développer l'activité et la compétitivité de ses membres, promouvoir la filière française à l'international. Il anime des projets collaboratifs autour des grands marchés de l'éclairage. Toutes ces actions s'inscrivent dans une perspective de développement économique et de gestion durable des ressources.

Contact presse Cluster Lumière : Intelligible, Jean REMY, Tél. 06 75 91 38 15, jean.remy@intelligible.fr